

POUR BIEN RÉUSSIR LA RENTRÉE

DÈS LE JEUDI 1ER SEPTEMBRE

PRENDRE NOTE SUR LES PANNEAUX D’AFFICHAGE :

- **LES HORAIRES DE FORMATION MUSICALE**
Choix à communiquer au plus vite au secrétariat, le nombre de place étant limité par classe !
- **LES DATES DE PERMANENCE DES PROFESSEURS D’INSTRUMENT**
Pour fixer le jour et l’heure des cours d’instruments avec les parents. Ces rendez-vous se dérouleront entre le **Lundi 12 et le Samedi 17 septembre**.

PANNEAUX D’AFFICHAGE :

CONSERVATOIRES	LE TRAIT . DUCLAIR . CAUDEBEC EN CAUX
MAIRIES	ST PAËR . YAINVILLE . ST WANDRILLE RANÇON ST PIERRE DE VARENCEVILLE

LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

DÈS LE JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Directement au secrétariat ou aux permanences organisées dans chaque commune courant septembre (voir lieux sur les panneaux d’affichage)

Se munir de la photocopie de la feuille d’imposition pour les habitants des communes du syndicat.

ATTENTION

POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DU QUOTIENT FAMILIAL, LA FEUILLE D’IMPOSITION 2011 SUR LES REVENUS DE L’ANNÉE 2010 EST À COMMUNIQUER AU PLUS TARD LE 17 OCTOBRE 2011 PASSÉ CETTE DATE, LE MONTANT DE LA COTISATION SERA CALCULÉ SUR LA TRANCHE MAXIMALE.

SECRETARIAT:

LUNDI . MARDI . JEUDI . VENDREDI	14H - 18H
MERCREDI	9H - 12H & 14H - 18H
SAMEDI	9H - 12H & 14H - 17H



conservatoire
du
Val de Seine

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL
DE MUSIQUE ET DE DANSE DU VAL DE SEINE
1240 rue du MI Foch - 76580 Le Trait
☎ 02.35.37.91.55 ☎ 02.35.05.30.88
cmdvs.secretariat@laposte.net
emdvs@wanadoo.fr www.emdvs.fr

RENTRÉE 2011

- **DROITS D’INSCRIPTION**
- **QUOTIENT FAMILIAL**
- **TARIFS**
- **POUR BIEN RÉUSSIR LA RENTRÉE**
- **LES NOUVELLES INSCRIPTIONS**

REPRISE DES COURS LUNDI 19 SEPTEMBRE

LES DROITS D'INSCRIPTION

LE MONTANT DU DROIT D'INSCRIPTION EST PERÇU AU TRIMESTRE
(Novembre, Février, Mai)

TOUT ABANDON DOIT ÊTRE SIGNALÉ PAR ÉCRIT

TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST DUE DANS SON INTÉGRALITÉ ⁽¹⁾

(1) *Exception : déménagement, maladie, changement de situation familiale ou cas particulier (la demande devant être faite auprès du directeur)*

TARIF A -- COURS INDIVIDUEL + ACTIVITÉ(S) DE GROUPE
(INSTRUMENT + FORMATION MUSICALE + MUSIQUE D'ENSEMBLE)

TARIF B -- ACTIVITÉS DE GROUPE :

FORMATION MUSICALE SEULE

ÉVEIL CORPOREL/MUSICAL

INITIATION MUSICALE

THÉÂTRE

DANSE AFRICAINE

DANSE DE SOCIÉTÉ

DANSES CLASSIQUE, CONTEMPORAINE, MODERNE

TARIF C -- TARIF UNIQUE DE 15 €

ATELIER DE DJEMBÉ

ATELIER DE JAZZ

ATELIER DE MUSIQUES ACTUELLES

ATELIER DE MUSIQUES TRADITIONNELLES

COMMUNES TARIF SYNDICAT

LE TRAIT . DUCLAIR .. YAINVILLE

ST PIERRE DE VARENGEVILLE . ST PAËR .

QUOTIENT FAMILIAL

Pour les familles des communes du syndicat, le droit d'inscription est fixé en fonction du **QUOTIENT FAMILIAL** (*revenu imposable divisé par le nombre de parts*) en référence à la feuille d'imposition 2011 sur les revenus de l'année 2010.

Une photocopie est à faire parvenir au plus tard le 17/10/2011 si votre Quotient Familial est inférieur aux tranches maximales du tableau des tarifs de la page suivante.

LES TARIFS

COMMUNES DU SYNDICAT		
QUOTIENT FAMILIAL (€)	TARIF A (€) PAR TRIMESTRE	TARIF B (€) PAR TRIMESTRE
0 à 1985	32,25	12,25
1986 à 3969	37,50	15,25
3970 à 5903	42,00	17,25
5904 à 7939	45,50	18,25
7940 à 9650	55,50	19,25
9651 à 11910	69,00	20,75
11911 à 13895	84,00	23,25
13896 à 15880	101,50	26,75
15881 à 19850	120,75	28,25
19851 à 21835	139,25	29,25
21836 à 23820	158,50	33,50
23821 et plus	167,00	35,50
COMMUNES EXTÉRIEURES		
TARIFS UNIQUES	303,00	83,00
LOCATION D'INSTRUMENT		
70 € POUR L'ANNÉE SCOLAIRE		

DÉDUCTION

25% POUR LA 2^{ÈME} INSCRIPTION

50% POUR LA 3^{ÈME} INSCRIPTION

dans une même famille (la date de naissance, en partant du plus âgé, donne l'ordre d'inscription). Les adultes ne sont pas pris en compte.

MAJORATION

50% SUR LE TARIF A

pour une 2^{ème} discipline instrumentale ou vocale